

Lyon, le 25 novembre 2024

## MEDEF Lyon-Rhône

### « PLF-PLFSS 2025 : NON aux impôts et charges qui alourdiraient les problématiques actuelles des entreprises Rhodaniennes, moteur de la vitalité du territoire ! »

*En cette fin d'année 2024, la situation économique dans la Métropole de Lyon et le Rhône montre plusieurs **signes inquiétants de dégradation** : défaillances d'entreprises croissantes, niveaux de trésorerie affaiblis, allongement des délais de paiement, coup de frein sur les investissements et les embauches, baisse du nombre de création d'entreprises et d'effectifs, moral des entrepreneurs en baisse, etc.*

Cette tendance qui ne concernait à Lyon fin 2023 quasiment que le secteur bâtiment-construction s'est, **à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale**, rapidement diffusée à toutes tailles d'entreprises et de nombreux secteurs d'activités comme par exemple les transports, l'automobile, la chimie, les services à l'industrie, l'hôtellerie-restauration, etc. **L'inquiétude est donc forte quant à l'avenir, et elle se démultiplie avec les menaces fiscales actuelles.**

**Alors que le chômage repart par ailleurs à la hausse en France**, le PLF et le PLFSS 2025 prévoient d'importantes augmentations d'impôts et de charges sur les entreprises pénalisant la compétitivité, l'activité et l'emploi. **Nous nous y opposons !** Il existe d'autres solutions à travers notamment un **nécessaire et indispensable plan d'économies** adossé à des **réformes structurelles ambitieuses** pour garantir la compétitivité des entreprises dans un contexte international durci, notamment vis-à-vis **des USA, de la Chine et de l'Inde !**

En additionnant les 8 milliards d'euros d'impôts sur les sociétés, les 5 milliards d'euros liés à la réduction des allègements de charges, les 2,3 milliards d'euros transférés de l'Assurance Maladie aux complémentaires santé et donc aux entreprises, les 1,2 milliard d'euros d'économies sur les aides à l'apprentissage et les 800 millions d'euros de versement mobilité (**part importante du financement de SYTRAL Mobilités**), **c'est environ 20 milliards d'euros d'impôts et charges supplémentaires qui pourraient être imposés aux entreprises. Cette hausse correspond aux salaires chargés de 400 000 emplois.**

**Les allègements de charges ne sont pas des cadeaux faits aux entreprises**, mais un investissement **dans l'emploi et la compétitivité**. Ils permettent aux employeurs d'embaucher, de former et de maintenir des postes dans un contexte où chaque emploi compte.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En s'attaquant à ces allègements, les responsables politiques prennent le risque de transformer une situation fragile en véritable crise de l'emploi. Pour les chefs d'entreprise, le choix serait simple mais douloureux : **créer des emplois ou payer des charges toujours plus lourdes**. À l'heure où la France fait face à des défis structurels majeurs, cette décision serait une erreur stratégique et économique.

Il n'est pas trop tard : le Parlement peut encore agir ! **Les 14 Députés et les 7 Sénateurs du Rhône** doivent faire preuve de responsabilité pour maintenir la vitalité du territoire, source de valeur ajoutée pour l'ensemble de la population locale, étant rappelé que **seule la création de richesse permet ensuite sa redistribution !**

**Le MEDEF Lyon-Rhône appelle donc** solennellement les Parlementaires du Rhône à se saisir de cette question **lors des débats au Parlement des prochains jours**. Notre département Rhodanien, **fort de nombreuses entreprises engagées dans des transformations profondes pour une croissance responsable**, le mérite. Il n'est pas trop tard pour protéger l'emploi et les entreprises. Les représentants du peuple ont encore la possibilité de réorienter ces mesures pour éviter un choc économique et social.

Le choix est clair : **plus d'impôts ou plus d'emplois**. Les entreprises et les salariés de ce pays et en particulier de notre territoire méritent mieux que des **décisions qui sacrifieraient leur avenir**.

Contact Presse : **Eloïse MEISSONNIER**, Chargée de Relations Presse du MEDEF Lyon-Rhône  
[eloise.meissonnier@medeflyonrhone.com](mailto:eloise.meissonnier@medeflyonrhone.com) - 06 48 12 88 43

Contact Economie : **Baptiste BOUYER**, Responsable des affaires économiques du MEDEF Lyon-Rhône  
[baptiste.bouyer@medeflyonrhone.com](mailto:baptiste.bouyer@medeflyonrhone.com) - 06 43 23 17 32